

ENGRAIS CE
ENGRAIS NPK de Mélange (SO₃)
10.11.17(19)

10 % Azote (N) Total

10 % d'Azote Ammoniacal

11 % Anhydride Phosphorique (P₂O₅)

soluble dans le citrate d'ammonium neutre et dans l'eau

10.1 % soluble dans l'eau

17 % Oxyde de Potassium (K₂O) soluble dans l'eau

19 % Anhydride Sulfurique (SO₃)

Densité : 1.03

Lot 178



Mise en marché : TIMAC - EMB : 34301D

27 BD FRANKLIN ROOSEVELT B.P. 70158 - 35408 SAINT-MALO CEDEX
Tel 02.99.20.65.20

600 kg NET



ENGRAIS NPK de Mélange (SO3)

10.11.17(19)

contient :

Superphosphate simple Num EINECS : 232-379-5 Num CAS : 8011-76-5

DANGER

H318 : Provoque de graves lésions des yeux

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Fds disponible sur le site <http://fds.timacagro.com>



Lot 178

Mise en marché : TIMAC - EMB : 34301D

27 BD FRANKLIN ROOSEVELT B.P. 70158 - 35408 SAINT-MALO CEDEX
Tel 02.99.20.65.20

600 kg NET

